

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : 12 JUL. 2023

OBJET :

Rapport d'activité 2022 du Syndicat
Intercommunal d'Enseignement Artistique
(SIEA)

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Votants : 23

N° 2023.07.01

L'an deux mille vingt-trois, le dix juillet, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 04 juillet 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire. Madame Elisabeth LUQUES est désignée secrétaire de séance.

PRÉSENTS : Francis FAYARD, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Anne-Lise VIALON, Christian CHABERT, Evelyne BILBOT, Christiane LAMBERT, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Thierry JAVELAS, Elisabeth LUQUES, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Dan VILLIOT, Thierry SANCHEZ, Francine DAMBRINE, Alain COURTHIAL, José MUNOZ ALVAREZ

REPRÉSENTÉS : Nathalie MANTONNIER (pouvoir à L. MANTONNIER), Sébastien AMBLARD (pouvoir à J.F FAURE), Emmanuel DELPONT (pouvoir à F. DAMBRINE)

ABSENTS : Dullio NOVARO, Sébastien CHEYNEL, Fabien PLANET, Matthieu NIVOT, Nicolas COLOMB, Emmanuelle GIELLY (excusée)

Madame Christiane LAMBERT, Présidente du Syndicat Intercommunal d'Enseignement Artistique (SIEA), informe que, chaque année, doit être adressé aux Maires des communes membres, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport doit faire l'objet d'une présentation en séance publique du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'Unanimité :

- **PREND** acte de la présentation du rapport d'activité 2022 du Syndicat Intercommunal d'Enseignement Artistique (SIEA).

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



La secrétaire de séance,

Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le 12 JUL. 2023